



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 4 février 2021
*Réunion effectuée par visioconférence
en raison de la crise sanitaire*

Présents

Enseignants : Mme Cotton, Mme Kögler, M. Laville, M. Chatagnat, M. Exertier, M. Grangeat (remplaçant Mme Rolland)

Parents: Mme Ortiz, Mme Péchoux Mariano, Mme Geymond, Mme Besson Bernard, Mme Lemercier

Mairie : M. Catena (adjoint aux affaires scolaires) M. Barthalay (Educateur sportif)

CSC Malraux : Mme Bouvier

DDEN : M. Claveri

Souvarou : Mme Staron

Absents excusés

Mme Bousigue (IEN)

Mme Rolland (enseignante)

Mme Béal (responsable des affaires scolaires en Mairie)

M. Guerrero (Maire)

Ordre du jour

1. Bilan des activités et des annulations liées à la pandémie
 - Maintien des sorties ENS
 - Annulation des sorties au cinéma
 - Annulation des sorties au musée de Grenoble
 - Elaboration d'un projet ski nordique à Chamrousse pour remplacer le projet ski alpin à l'Alpe du Grand Serre
 - Maintien des interventions extérieures en classe
 - Interruption des séances de natation

2. Carte scolaire à la rentrée 2021

La municipalité a voté le 11 janvier une nouvelle carte scolaire. Celle-ci oriente désormais systématiquement les enfants entrant en maternelle et habitant le secteur des Chaberts sur l'école Victor Pignat.

Des dérogations pourront être accordées sur demande des parents. Celles-ci seront examinées par une commission de dérogation en mairie (date limite de dépôt : 31 mars 2021)

3. Questions diverses

Impact des mesures sanitaires sur les élèves

Le masque a globalement été bien accepté par les élèves, ainsi que le lavage régulier des mains qui est maintenant une habitude. Le mécontentement est plus marqué pour le zonage dans la cour de récréation, car il ne permet plus les jeux de ballon. Il empêche par ailleurs certains enfants d'une même classe d'âge de se retrouver pour jouer, car n'étant pas dans la même classe, et génère ainsi de la frustration chez certains.

Sur le plan des apprentissages, le masque est gênant pour l'apprentissage de la lecture, car il ne permet pas aux élèves de voir le visage de l'enseignant, et en fonction du masque utilisé par l'élève, il est parfois difficile d'entendre ce qu'il dit, et de le reprendre sur les confusions qu'il peut faire. Le temps de lecture à la maison avec les parents pour les élèves de CP est donc un travail à privilégier particulièrement.



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 4 février 2021
*Réunion effectuée par visioconférence
en raison de la crise sanitaire*

Cantine : respect de la loi Egalim sur les menus végétariens

Une réflexion est en cours et des questions restent posées pour la mise en œuvre de la loi Egalim (un menu végétarien par semaine) dans les écoles maternelles et élémentaires. Un groupe de travail sera prochainement constitué (Mairie, Scolarest, représentants des parents d'élèves...) pour échanger sur le texte de loi, mettre à plat les différentes questions/propositions et aboutir à une décision.

Interruption des séances de natation

En fonction de la date de réouverture des piscines, un deuxième créneau horaire sur la semaine pourra être attribué pour les élèves de CP et CE1 en période 4, dans le but de remplacer les séances annulées. La question d'un report sur la piscine extérieure de Jarrie en cas de poursuite de fermeture des piscines intérieures sera discutée ultérieurement. La mairie étudiera en effet dans le courant du mois de mars les conditions d'ouverture de la piscine municipale.

Critères de dérogation

Aux critères de dérogation délibérés par la mairie s'ajoutent les critères de droit fournis par l'Académie. L'inscription et le traitement des demandes de dérogation des élèves à l'école élémentaire relèvent de la compétence exclusive des maires. Toute demande de dérogation est donc à faire à la mairie.

Sécurité autour de l'école

La réunion prévue en novembre avec la Métro, compétente sur le sujet, a été annulée en raison de la situation sanitaire. Quand celle-ci le permettra, une prochaine réunion sera programmée avec les parents d'élèves.

L. EXERTIER